

### TENIR SA COMPTABILITÉ D'ARTISTE INDÉPENDANT SUR UN LOGICIEL SPÉCIFIQUE DE COMPTABILITÉ

---

Les 2, 3, 5 et 6 Novembre 2020

#### Durée

—

4 journées (21 heures) / 9h - 17h.

#### Lieu

—

la malterie  
42 rue Kuhlmann  
59000 LILLE

#### Public

—

Artistes-auteurs ayant récemment opté ou souhaitant opter pour le régime fiscal de la déclaration contrôlée et désirant acquérir une autonomie dans sa gestion fiscale à l'aide d'un logiciel de comptabilité spécifique.

#### Objectifs de formation

—

Tenir sa comptabilité d'artiste-auteur sur un logiciel de comptabilité et s'acquitter de ses obligations fiscales.

#### Objectifs pédagogiques

—

- Comprendre les grands principes comptables et les obligations fiscales liées au régime de la déclaration contrôlée.
- Permettre au participant de tenir sa comptabilité d'artiste-auteur indépendant avec un logiciel de comptabilité répondant aux exigences de l'article 420-5 du plan comptable général (émission de fichiers d'écritures comptables non modifiables) et ainsi s'acquitter de ses obligations fiscales.
- Maîtriser les principales fonctionnalités de bases du logiciel.
- Savoir paramétrer les différents éléments du dossier (profil personnel et postes d'écritures comptables).

# la malterie

## FORMATION

- Créer un exercice, enregistrer, valider et éditer des opérations comptables dans leur intégralité.

### Sanction de formation

—

Une attestation de présence sera délivrée à la fin de la formation.

### Modalités d'évaluation

—

- Une évaluation dite « préalable » sera réalisée avant l'inscription pour s'assurer de l'adéquation entre les attentes des stagiaires et les objectifs de la formation proposée.
- Une évaluation sera réalisée à l'issue de la formation pour vérifier l'atteinte des objectifs de départ.
- Une évaluation dite « à froid » sera réalisée dans le mois suivant la date de fin de formation.

### Méthode pédagogique

—

Cette formation collective s'appuiera sur la participation active des stagiaires dans le partage d'expériences. Elle alternera l'étude de cas et la réalisation d'exercices écrits et oraux.

### Outils pédagogiques

—

Un support de formation ainsi qu'un document ressource sous format électronique vous seront remis à l'issue de la formation.

### Intervenant

—

À définir !

# la malterie

## FORMATION

### Programme

—

#### 1. Présentation du régime fiscal de la déclaration contrôlée.

- Principe et obligations liés à la déclaration contrôlée (facturation, Association de Gestion Agréées, calendrier des déclarations, transmission de Fichiers d'Ecritures Comptables/FEC en cas de contrôle);
- Organisation de la comptabilité professionnelle (justificatifs des dépenses, des recettes et des opérations bancaires).

#### 2. Spécificités des postes liés à l'activité d'artiste-auteur.

- Passage en revue des éléments à prendre en considération : achat de matériels, achat de fournitures, frais d'atelier, sous-traitance, déplacements, restauration, hébergement, rétrocessions d'honoraire, etc.;
- Principe de la part privée/part professionnelle (l'amortissement, la déduction de frais forfaitaires, les défraiements, etc.).

#### Présentation du logiciel LibéCompta, navigation, paramétrage.

#### 3. Mise en pratique de l'enseignement sur LibéCompta.

Mise en place des premiers paramétrages, enregistrement de pièces comptables.

#### 4. Présentation d'une situation comptable jusqu'à clôture de l'exercice, sortie des journaux et des documents fiscaux.

#### Evaluation de la formation.

### Tarifs

—

**980€ TTC .Financement possible par l'AFDAS. Transmettre le dossier avant le 12 octobre 2020.**

### Inscription et informations complémentaires

—

Le nombre de participants est limité à **10 personnes**.

Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource  
ressource@lamalterie.com  
06 03 21 89 15